

infobulletin

3/11

Informations officielles de la commune d'Évilard-Macolin

Editorial

Travail bénévole signifie rendre service à une collectivité, une société, une institution, une commune. Concrètement: au service du feu, au home pour personnes âgées, au FC, au Frauenverein, à la SUPEM ou aux commissions de la commune... Ce bénévolat n'est plus aussi demandé qu'auparavant lorsque les sociétés influençaient fortement la vie du village. Nous sommes devenus une société d'individualistes et sommes en mesure d'acheter un grand nombre de services. Nous ne voulons pas nous laisser contraindre. La professionnalisation dans de nombreux secteurs de la vie qui, autrefois, ne fonctionnaient pas sans bénévoles, est un signe de bien-être et d'abondance en général. On peut définir cela comme un déclin, une perte et c'est certainement le cas, mais des changements dans la société ne peuvent pas être endigués facilement. Dans le domaine de la santé, en particulier de la vieillesse, le développement démographique nous obligera peut-être à revenir au travail bénévole parce que nous ne serons plus en mesure de supporter financièrement les soins nécessaires donnés par des professionnels. Nous pourrions bientôt être dépendants du grand nombre de nos semblables qui, selon un sondage dont le résultat correspond aussi à la vérité, ne seraient pas défavorables à un travail bénévole. Peut-être que la tendance s'inversera peu à peu et de plus en plus vers une augmentation de la solidarité. Lisez l'article du conseiller municipal *Thomas Minger*. (fl)

Hans Altorfer ■

Nos rubriques

- Politique communale
- Vie du village
- Groupes et sociétés

Encouragement du bénévolat au sein de la commune

Des heures d'or: les bénévoles représentent une richesse sociale

Le bénévolat constitue un pilier fondamental de notre système de milice et revêt une grande importance pour notre société. Sans le bénévolat, bien des offres de loisirs et des prestations de service seraient remises en question. Le Conseil municipal envisage donc d'encourager à l'avenir de façon systématique et ciblée l'engagement bénévole. Il s'agit notamment de faire des efforts au niveau de la reconnaissance du bénévolat, des campagnes de sensibilisation publique et de la mise en réseau des intervenants ainsi que du soutien organisationnel.



Le bénévolat enrichit la vie sociale et contribue à la mise sur pied d'une offre très variée de loisirs culturels et sportifs. Parallèlement, il devient toujours plus difficile de trouver des personnes acceptant de s'y engager. L'individualisme croissant tout comme le manque d'intérêt pour s'investir dans une vie sociale communautaire, ainsi qu'un manque de temps, freinent la disposition des bénévoles de s'engager pour la collectivité. Au vu du vieillissement de la population, en raison de l'évolution démographique et des fonds financiers restreints des pouvoirs publics, le bénévolat et la solidarité entre les générations gagneront cependant en importance. Il s'agit donc de développer des stratégies pour encourager le travail bénévole au niveau communal.

Le bénévolat, quelle importance revêt-il?

La valeur que représente le bénévolat pour notre société est énorme. Les bénévoles endossent un rôle actif important dans quasiment tous les domaines de la vie, que ce soit en politique, en culture, en sport ou dans d'autres activités sociales.

Dans notre commune, les bénévoles assurent l'entraînement des juniors du FC Évilard, organisent les fêtes du village, les marchés aux puces et les concerts, s'engagent dans les sapeurs-pompiers, font le service à la cafétéria du home de La Lisière ou à l'épicerie, conduisent les aînés

ou les handicapés chez le médecin, président la Société locale et/ou s'engagent dans les commissions ou les groupes de travail de la commune. Et cela sans recevoir en contrepartie une rétribution financière notable. Dans l'ensemble, l'importance du bénévolat se laisse difficilement exprimer par un chiffre. Pensons cependant aux conséquences si ce travail bénévole n'était plus fourni: notre système de milice tel qu'il est actuellement pratiqué tant dans la vie politique comme dans les clubs de sport ou les associations culturelles et dans le domaine social serait mis en jeu.



Service au sein du corps des sapeurs-pompiers.

Qui fait du bénévolat dans notre société?

Le recensement populaire et l'enquête de la population active en Suisse démontrent que chaque quatrième habitant de plus de 15 ans exerce au moins une activité bénévole. Curieusement, ce ne sont pas en première ligne des personnes disposant de beaucoup de temps libre qui s'engagent, mais avant tout des personnes socialement bien intégrées et au bénéfice de bonnes qualifications, cela en raison de leur âge, de leur formation ou de leur situation familiale et professionnelle. Les bénévoles mettent en moyenne 10 heures par mois pour leur engagement dans le cadre d'un bénévolat institutionnalisé (par exemple dans des sociétés), ou de manière informelle (par exemple services rendus aux voisins). L'engagement de ces personnes fournissant un travail bénévole non rétribué n'est non seulement extrêmement précieux; ces dernières sont souvent dotées de capacités et de compétences spécifiques et disposent d'un réseau relationnel important.

Pourquoi la commune devrait-elle encourager le bénévolat?

En vu de l'élaboration d'un concept pour la politique du 3^e âge, la commune a

fait, en août 2006, une enquête globale auprès des citoyennes et des citoyens de plus de 55 ans. Le résultat a démontré qu'environ 5% d'entre eux s'engagent déjà à présent bénévolement, le nombre des intéressé(e)s s'élève pourtant à près de 75%. Ce potentiel considérable n'est manifestement pas assez exploité. Ici comme ailleurs, les sociétés locales ont toujours plus de mal à trouver des membres disposés à s'engager pour l'organisation ou à assumer des responsabilités au sein du comité. Ce fait répond à la tendance actuelle, c.à.d. éviter des engagements de long terme au profit d'un engagement à durée déterminée, dans le cadre d'un projet par exemple. Etant donné l'importance et la valeur du bénévolat dans une commune, de nouvelles approches et stratégies pour encourager cet engagement sont indispensables. Sur ce plan, il s'agit notamment de sensibiliser et de motiver la génération des jeunes pour les tâches bénévoles au sein de la commune. L'encouragement de contacts sociaux renforce également la compréhension mutuelle et la solidarité entre les générations.

Comment le concept d'encouragement a-t-il pris forme?

Lors de l'élaboration de la politique du 3^e âge, le Conseil municipal avait déjà reconnu la nécessité d'agir pour encourager le bénévolat au sein de notre commune. En tant que première mesure, il avait décidé alors qu'il fallait définir entre autres un concept spécifique. En 2010, le dicastère compétent Social, santé a pris en main la concrétisation et la mise en œuvre de la mesure arrêtée. Pour se faire accompagner par des professionnels durant ce processus, il a été fait appel à l'association *Benevol Biel/Bienne*. Dans une première étape, les besoins effectifs et les attentes des acteurs d'un bénévolat institutionnalisé ont été clarifiés conjointement avec les représentantes et les représentants des sociétés locales. Puis, des entretiens ont été menés avec différentes personnes intéressées par le bénévolat. Sur la base des résultats issus de ces rencontres, des domaines d'une entraide judicieuse et des mesures possibles ont été définis. A cet effet, on a pu constater que la commune fait actuellement déjà beaucoup pour soutenir les sociétés locales à différents niveaux. Les mesures de soutien déjà existantes ont été intégrées dans le nouveau concept. Suite à la première lecture du



Travail en faveur de la population à l'épicerie de Macolin.

Impressum

Editeur

Commune municipale Evilard
Tél. 032 329 91 00
Fax 032 329 91 01
E-mail: info@evilard.ch
www.evilard.ch

Rédaction

Hans Altorfer (al)
Route Principale 207
2532 Macolin
Tél. 032 323 15 61
Fax 032 323 15 71
E-mail: hans.althorfer@bluemail.ch

Traductions

- Gabriele Hammel Stocker,
administration municipale
- Armin Flück (fl)

Mise en pages/impression

W. Gassmann SA

Annonces

Par mm:

- 1 colonne = Fr. 1.–
- 2 colonnes = Fr. 1.50
- 3 colonnes = Fr. 2.–

Délai rédactionnel pour le N° 4/2011

20 octobre

Délais rédactionnels 2011/2012

- N° 5/11 : 20 novembre
- livraison fin novembre
- N° 1/12 : 20 janvier
- livraison fin février

Conseil municipal au cours de ce printemps, le dicastère Social, santé est en passe d'adapter le concept premier pour le faire approuver définitivement en automne.

Perspectives

Les domaines d'encouragement prévus et l'aperçu des mesures envisagées ont été esquissés dans le tableau figurant ci-dessous. Outre la reconnaissance du bénévolat, les campagnes de sensibilisation publique et le soutien organisationnel, il s'agit de promouvoir la mise en réseau du bénévolat au sein de notre commune. Selon l'enquête effectuée en 2006, notre commune recèle de nombreux bénévoles potentiels. En même temps, les sociétés locales ont

toujours plus de difficultés pour recruter de nouveaux membres qui acceptent de s'engager pour des tâches bénévoles. Ce n'est pas chose aisée de trouver des



Le bénévolat dès le bas âge: l'école d'Evilard en train de nettoyer la forêt.

intéressé(e)s et de les affecter de manière appropriée. A ce propos, un point de contact pour le bénévolat peut être d'un

soutien précieux. Cet organe de contact peut s'adresser activement à la population, mettre en réseau et accompagner celles et ceux qui cherchent à se faire aider avec les personnes prêtes à s'engager. La mise en place d'un tel point de contact, qui fonctionnera en tant qu'intermédiaire d'information, permettra de placer les bénévoles; il est actuellement en voie de réalisation et devrait commencer son travail au début de 2012, d'abord pour une période d'essai de 3 ans. L'inauguration officielle aura lieu le 5 décembre 2011 – le jour du bénévolat de l'ONU.

*Thomas Minger,
Conseiller municipal Social, santé
Photos Susanne Dubs ■*

Domaines d'encouragement et aperçu des mesures possibles

1. Promouvoir la reconnaissance du bénévolat

Aperçu des mesures possibles	Responsable	Délai	Partenaires
La commune encourage la reconnaissance publique des prestations fournies par des volontaires et des bénévoles en remettant chaque année une distinction à celles et ceux ayant fait preuve d'un engagement particulier (citoyen(ne) méritant(e) ou association méritante).	Conseil municipal sur proposition de la commission culturelle	En permanence	Sociétés
La commune encourage l'introduction de dossiers-bénévolat englobant une attestation, et elle soutient les sociétés dans la gestion de cet instrument.	Administration municipale	En permanence	www.dossier-benevolat.ch , sociétés

2. Promouvoir la sensibilisation publique et la motivation

Aperçu des mesures possibles	Responsable	Délai	Partenaires
La commune organise chaque année une action ou une manifestation visant à attirer l'attention sur l'engagement bénévole.	Conseil municipal	En permanence	Sociétés, Benevol Bienne, www.forum-benevolat.ch
La commune soutient les organisations dans leurs efforts actifs d'une sensibilisation publique en mettant à disposition ses plates-formes d'information (Website, Infobulletin, etc.).	Administration municipale	En permanence	Sociétés

3. Encouragement de la mise en réseau

Aperçu des mesures possibles	Responsable	Délai	Partenaires
En collaboration avec les organisations intéressées, actives dans le bénévolat, la commune met en place un point de contact spécifique dans ce domaine.	Dicastère Social, santé	Dès 2011 phase d'essai de 3 ans	Sociétés, Benevol Bienne, www.forum-benevolat.ch
La commune collabore avec des organes professionnels intéressés et elle encourage la coordination du bénévolat à l'interne.	Conseil municipal	En permanence	Sociétés, Benevol Bienne, www.forum-benevolat.ch

4. Soutien organisationnel

Mesures	Responsable	Délai	Partenaires
La commune met ses infrastructures à la disposition des organisations du bénévolat, soit à des prix réduits et/ou gratuitement.	Dicastère Finances et immeubles	En permanence	Sociétés
La commune met ses possibilités de copier à disposition des organisations du bénévolat à des prix réduits.	Administration municipale	En permanence	Sociétés

«Un regard bref sur l'histoire du bénévolat

Jusque tard dans le 19^e siècle, une forme de vie essentiellement rurale prédominait. Les gens vivaient au sein d'une grande famille qui couvrait pratiquement tous leurs besoins. Avec l'arrivée de l'industrialisation au début du siècle dernier et l'exode rural qui s'ensuivit, une nouvelle époque, toute autre, débuta: dorénavant il incomba à l'homme seul d'assurer un revenu familial, tandis qu'un rôle de «gardienne de la maison» fut assigné à la femme.

Cet idéal de la famille bourgeoise ne fut cependant pas applicable à toute la population étant donné que les familles ouvrières dépendaient fortement des gains d'appoint de la femme qui trouvait souvent un travail en tant qu'ouvrière d'usine ou comme bonne. Les conditions de vie étaient parfois intolérables. Lorsque les premières visites sanitaires d'entrée des recrues militaires eurent lieu en 1875, environ 50% des jeunes gens devaient être déclarés inaptes au service parce qu'ils se trouvaient dans un mauvais état de santé dû à la sous-nutrition.

La société était alarmée. Des organisations féminines, ecclésiastiques ou philanthropiques commençaient alors à se préoccuper des basses couches sociales. Leur engagement avait pour but de transformer les ouvrières d'usine en «bonnes maîtresses de maison». On créa en outre des cuisines populaires, des crèches et buanderies centrales. Pour les femmes de la bourgeoisie, cet engagement bénévole en faveur des pauvres constituait à l'époque leur seule possibilité de travailler à l'extérieur. De cette époque date aussi l'image tenace collant au bénévolat, qu'il s'agit d'un domaine réservé aux dames socialement privilégiées, issues d'un milieu aisé.

L'entraide entre les humains est aussi vieille que l'humanité elle-même. En tant que citoyenne ou citoyen, nous connaissons tous des situations d'entraide au sein de la collectivité. Bien des institutions professionnelles sont nées sous forme d'un mouvement d'entraide collective. La complexité des problèmes ne cessant de croître, des professionnels rétribués par un salaire ont relayé les bénévoles. C'est ainsi qu'ont vu le jour des associations comme *Pro Infirmis* et la *Ligue contre le cancer*. D'une poignée d'écologistes engagés naquit ensuite le WWF, une organisation puissante et prestigieuse. *Les parents de jour* et *l'aide aux devoirs* se sont formés de la même manière. Sur le plan du soutien actif humanitaire et solidaire, il existe donc un potentiel qui fait déjà partie de notre quotidien et dont on ne pourra plus se passer; il s'agit alors de l'exploiter, de le préserver et de le développer, mais aussi d'enthousiasmer de nouveaux groupes cibles pour les tâches bénévoles.»

Source: Encourager le bénévolat dans les communes – un manuel pour les responsables, édité par le forum freiwilligenarbeit.ch et la commune de Horw (LU), 2006.

Conseil municipal

Les décisions

Au cours de ses séances du 26 avril au 14 juin, le Conseil municipal a pris, entre autres, les décisions suivantes:

Conseil municipal du 26 avril

Initiative Ecole bilingue Evilard-Macolin

Le Conseil municipal déclare l'initiative valable et décide, avant de se prononcer sur l'acceptation, le rejet ou la présentation d'une contre-proposition, d'entrer en

dialogue avec le comité d'initiative en invitant une délégation du comité à une séance avec des représentant(e)s de la Direction cantonale de l'instruction publique et de l'inspectorat scolaire, le directeur de l'école communale et une

délégation du Conseil municipal. Cette séance a eu lieu le 31 mai 2011, faisant l'objet d'un acte de notice demandant la création d'un groupe de travail spécifique, ce que le Conseil municipal a approuvé lors de sa séance du 14 juin 2011.

Remplacement d'un photomètre à la station de filtrage de Frinwillier

Un crédit additionnel de Fr. 8600.00 a été voté pour le remplacement d'un appareil de mesure de turbidité de l'eau filtrée. L'installation de l'appareil sera faite par la maison Sigrist Photometer d'Ennetbürgen.

Remplacement des fenêtres à l'école primaire aux Voits 4

Le Conseil municipal vote à cet effet un crédit d'engagement de Fr. 205 000.00 et mandate la commission des immeubles de l'attribution des travaux y relatifs. Aucun référendum n'a été engagé contre cette dépense.

Remplacement des fenêtres de l'école enfantine d'Evilard aux Voits 4b

Le Conseil municipal vote un crédit d'engagement de Fr. 72 000.00 à cet effet et mandate la commission des immeubles de l'attribution des travaux y relatifs.

Conseil municipal du 10 mai

Réalisation d'un musée historique à Evilard

Le Groupe de travail Histoire de la commune, qui a contribué à la réalisation de la brochure de la commune, s'est également investi pour la réalisation d'un musée historique dans le hall d'entrée de la maison communale d'Evilard, afin de permettre à la population de jeter un coup d'œil sur la vie d'antan dans notre commune. Le Conseil municipal approuve la réalisation d'un tel musée et vote un crédit d'engagement de Fr. 39 000.00 pour l'acquisition de vitrines et de matériel divers.

Pose de rideaux de séparation à la salle communale d'Evilard

Etant donné que les parois coulissantes dans la salle communale sont en mauvais état et que leur réfection s'avérerait très coûteuse, il a été décidé de les remplacer par des rideaux de séparation. Le Conseil municipal vote à cet effet un crédit additionnel de Fr. 8000.00 et attribue le mandat à la maison *Neues Wohnen* de Bienne.

Promesse d'octroi du droit de cité communal à Silvio Chianese

Sur recommandation de la commission spéciale affectée aux naturalisations, le Conseil municipal décide d'octroyer à Silvio Chianese la promesse du droit de cité communal.

Conseil municipal du 24 mai

Assainissement du bilan de FUNIC SA

Le Conseil municipal approuve l'abandon de la créance de Fr. 87 500.00, accordée comme prêt à FUNIC en 1977. Celui-ci avait été passé entre-temps dans les comptes communaux sous pertes et profits, mais figurait encore en tant qu'emprunt remboursable dans les passifs de FUNIC SA.

Conseil municipal du 14 juin

Nomination de Eva Stauffer au bureau électoral permanent

Le Conseil municipal a nommé Eva Stauffer de Macolin avec effet immédiat.

Renouvellement de l'asphaltage du chemin pour piétons reliant le chemin du Compois au chemin de la Baume

Un crédit additionnel de Fr. 20 000.00 est voté à cet effet.

Transformation du local de pause de la voirie

Suite à la rénovation partielle des locaux du personnel de la voirie, l'année passée, il est décidé de transformer égale-

ment le local de pause. Pour cela, un montant de Fr. 17 000.00 est affecté.

Course-surprise des aîné(e)s de la commune

Etant donné que la course aura lieu cette année pour la 50^e fois, le Conseil municipal décide d'augmenter le montant de Fr. 5 000.00 prévu dans le budget 2011 en accordant un crédit additionnel de Fr. 3 000.00.

Christophe Chavanne,
secrétaire municipal ■

Les affaires de la commune

Les affaires importantes en cours ou à réaliser

- **Révision du plan local** (lignes directrices, plan de zones, règlement de construction): Les entretiens individuels avec tous les membres du Conseil municipal d'Evilard ont eu lieu d'avril à juin 2011. Les prochains entretiens auront lieu en août avec les différentes communes bourgeoises et les agriculteurs d'Evilard et Macolin.

La commune bernoise de Bremgarten a également élaboré des lignes directrices en 2008. Le groupe de travail s'occupant de la révision du plan local va se rendre à Bremgarten lors de ces prochaines semaines afin de s'informer quant à la mise en œuvre de ces dernières dans le cadre de la révision du plan local.

- **Assainissement routier** entre Evilard-Macolin-Hohmatt: Les deux tronçons (tronçon 1: Salle du Sport-Toto - bifurcation vers l'antenne Swisscom, tronçon 2: bifurcation bâtiment principal de la haute école OFSPO – Alpenstrasse, chemin Belair) ont été terminés au début du mois de juillet. Les travaux de marquage ainsi que le dégagement des regards de canalisation vont encore être réalisés ces prochaines semaines.

La prochaine étape est en préparation auprès de l'ingénieur municipal, à savoir le tronçon depuis la bifurcation Evilard/Orvin et l'entrée du village à Macolin (Burgerweg). Ce tronçon sera également réalisé en deux phases.

- **Centre du village:** La procédure de participation publique s'est terminée fin juin 2011. Le groupe de travail est en train d'examiner la bonne dizaine de propositions qui lui sont parvenues. Un rapport officiel verra le jour ces prochaines semaines. Une fois que les dossiers pour les différentes demandes de permis de construire seront complétés avec les plans actualisés, ces derniers seront déposés auprès de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) pour l'examen préalable et matériel.

- **Places de manœuvre pour le bus local:** Le contrat d'infrastructure entre l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) et la Ville de Bienne permettant la vente du terrain pour la réalisation de la place de manœuvre pour le bus local à Macolin devrait être signé jusqu'à fin juillet 2011. Les documents pour la demande de permis de construire sont prêts, la demande de crédit sera prochainement soumise au Conseil municipal.

L'ingénieur municipal a été mandaté pour faire un projet ainsi qu'une estimation des coûts pour une place de manœuvre située à l'entrée d'Evilard, à l'emplacement de l'ancien cimetière. Cette place permettra de desservir une partie des habitants situés dans les quar-

Manifestations municipales

- **Assemblées municipales:** 5.12 (budget)
- **Votations:** 23.10 / 27.11
- **EvilArt, exposition d'art:** 4.11 – 13.11
- **Rencontre des nouveaux arrivés:** 8.11
- **Fête des jeunes citoyennes et citoyens:** 18.11

tiers des chemins du Coteau, Noyères, Rochette, Levant.

En outre, une étude de faisabilité pour une place de manœuvre située tout en bas du village d'Evilard (Chemin sur Beaumont) est prévue pour ces prochains mois.

- **Initiative «Ecole bilingue Evilard-Macolin»:** voir la rubrique «Décisions du Conseil municipal»
- **Antenne Swisscom:** La publication a eu lieu fin mars et le délai d'opposition est arrivé à échéance le 28.04.2011. Des oppositions ont été interjetées. Le dossier est actuellement à la Préfecture pour décision.

■

Propriétaires de chiens

Taxe pour les chiens 2011

Les propriétaires dont les chiens sont déjà annoncés à la commune recevront une facture dans le courant d'août ou septembre 2011. Les nouveaux propriétaires de chiens sont invités à venir annoncer leur animal dans les quatre semaines après son acquisition à l'administration communale, Route Principale 37, 2533 Evilard. La taxe est obligatoire pour chaque chien

âgé de plus de trois mois. Celui qui se soustrait à la taxe devra s'acquitter du montant de celle-ci ainsi que d'une amende de deux fois ce montant. En cas de non-paiement de l'amende, on procédera conformément aux dispositions du Code de procédure pénale. La taxe s'élève à Fr. 100.00 par animal et par an (chien de ferme isolée: Fr. 50.00, chien d'aveugle: Fr. 0.00 sur présentation de l'acte authentifié).

*Administration des finances
de la commune d'Evilard ■*

Informations municipales:

www.evillard.ch ou
www.macolin.ch

Vie villageoise



La Lisière

Alters- und Pflegeheim
Home médicalisé pour personnes âgées

Compagnie et gastronomie

Les achats et la cuisine quotidienne vous deviennent pénibles?

Nous cuisinons pour vous.



Vous trouverez un menu fraîchement préparé chaque jour ou un choix d'autres plats maison.

Menu complet avec potage, salade, dessert et café:
Samedi, dimanche:

Fr. 17.–
Fr. 20.–

Quel est le menu du jour? Informez-vous au 032 328 50 74



Elle a réussi avec succès les examens de fin d'apprentissage **d'assistante en soins et santé communautaire**. Nous félicitons chaleureusement notre apprentie **Nicole Giroud**.

Profitez d'un moment de détente et de jeux pour aînés avec un goûter

Mercredi après-midi dès 14 h



- 7.09.2011
- 14.09.2011
- 12.10.2011

Nos concerts du dimanche.

Dimanche dès 15 h



- 28.08.2011
- 25.09.2011
- 30.10.2011

Chœur Evilard-Macolin

Nous préparons un concert qui aura lieu dans la Salle communale d'Evilard, le 29 janvier 2012. Aimeriez-vous chanter avec nous? Nous répétons chaque mardi, dès 20 h, dans la Salle communale, Evilard.



Impressions de la fête du home, samedi 18 juin



Promenade en char attelé lors d'un rare instant ensoleillé.



Danse folklorique avec le groupe «Farandole des Jonquilles».



Nos spécialités maison.



Il n'y a pas que les enfants qui apprécient les promenades!



Le trio Willi a assuré une bonne ambiance.



Les cadres ont gardé le sourire malgré la pluie.



FEHR IMMOBILIER

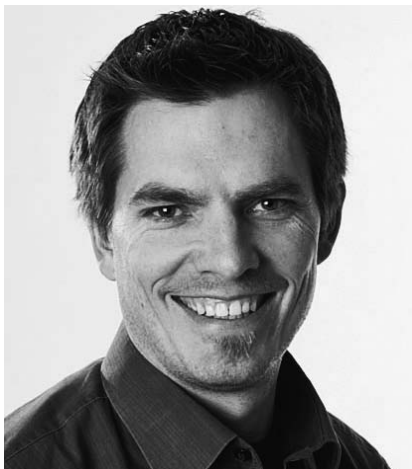
ch. des Britannières 30, 2533 Evilard
Tel. 032 323 00 28, www.fehr-immobilier.ch

Souhaitez-vous vendre votre propriété?



Office fédéral du sport (OFSP)

Hanspeter Wägli: la boucle est bouclée



responsable non seulement des installations sportives, mais aussi du fonctionnement du centre de sport et de cours. Six mois après son entrée en fonction, Hanspeter Wägli dresse un bilan positif de son activité: «J'ai un travail de rêve et à mes côtés une super équipe, qui m'assiste on ne peut mieux.» H. Wägli connaît l'OFSP et Macolin sur le bout des doigts: il les a découverts il y a une vingtaine d'années à l'occasion d'un job d'été et il y est revenu plus tard dans le cadre d'un emploi stable. De fil en aiguille, H. Wägli s'est hissé jusqu'au poste de chef des Finances de l'office, avant de prendre sa fonction actuelle début 2011.

maintenant la direction. Il sent, dit-il, qu'il pourra réaliser des choses à ce poste. Et même s'il est encore trop tôt pour parler de projets d'aménagement concrets, il peut d'ores et déjà affirmer: «Avec des infrastructures sportives de cette ampleur, et compte tenu de notre mandat politique, il y aura toujours des mesures d'optimisation à prendre à l'OFSP. Les adaptations sont indispensables pour pouvoir rester en phase avec les besoins de la clientèle et à la pointe de la technique.» (Voir aussi plus bas). Quant à la concertation avec les partenaires concernés par les projets de construction, elle est pour lui une évidence. Hanspeter Wägli a 39 ans. Marié et père de deux enfants, il vit avec sa famille à Ichertswil.

Hanspeter Wägli dirige l'unité Infrastructure et exploitation de l'OFSP depuis le début de l'année. A ce titre, il est

Ainsi, la boucle est bouclée: après avoir contribué au bon fonctionnement de l'exploitation, Hanspeter Wägli en assume



Le saviez-vous?

Voici quelques actualités susceptibles de vous intéresser:

- **Installation Synthice-Anlage:** cette installation, qui recouvre actuellement le court de tennis à proximité du bâtiment principal de la Haute école, sera équipée en août de dalles Synthice d'une nouvelle génération. Son utilisation sera prolongée jusqu'à fin septembre afin de disposer d'une période suffisante pour tester ces nouveaux matériaux.
- **Local Position Measurement:** certaines de nos installations vont être



La première semaine sportive de l'OFSP au mois de mai a enthousiasmé les enfants d'Evilard-Macolin.

équipées à l'automne 2011 de cette technologie d'analyse révolutionnaire. Elle permet – dans les sports d'équipe par exemple – de connaître de manière extrêmement précise le positionnement et les mouvements des joueurs. Sa mise en œuvre à l'OFSPPO selon des

modalités inédites constituera un vrai plus pour la clientèle désireuse d'optimiser l'entraînement de ses athlètes et les matches. Son installation nécessitera des petits travaux de creusage.

- L'année dernière, l'OFSPPO a enregistré plus de 70 000 nuitées et servi plus

de 170 000 repas. Vous trouverez d'autres chiffres parlants sous www.baspo.admin.ch/internet/baspo/de/home/das_baspo.html

Christoph Lauener,
chef de la communication à l'OFSPPO ■

OFSPPO: Le bar-caféteria du Grand Hôtel, avec sa vue splendide depuis la terrasse, ainsi que le Restaurant Bellavista se réjouissent de votre visite.

Découvrez les heures d'ouverture sur www.ofspo.ch

Ecole de Macolin

Qu'ont donc en commun la Nouvelle Zélande et le Paraguay?

Au premier abord rien, puis on constate une certaine relation: Macolin. Une nostalgique et un nostalgique de Macolin ont, voilà de nombreuses années, émigré dans ces pays et se sont récemment retrouvés à l'occasion d'une rencontre de classe.



Dans la salle de classe de Macolin 1947.

«Irmeli-Treff», ainsi affectueusement dénommé, a été la première rencontre de classe de l'école de Macolin des années 1934 à 1948, que quelques «anciens» fans du village avaient organisée en 1988. L'écho fut énorme et la fête un véritable succès, ce qui incitait à renouveler l'expérience. Et cette année-ci, il s'est agi de la 5^e répétition: le 2 juillet 2011. Environ vingt anciens élèves arrivèrent de tous les points cardinaux et se retrouvèrent à Diesse dans la romantique maison de campagne de Marcel Meyer, également ancien élève de l'école. Irma Lüthi – admirée et aimée, une véritable institution de Macolin – fut, pen-

dant de nombreuses années, l'institutrice des élèves de la 1^{re} à la 9^e année scolaire.

«Ce fut un véritable ravissement!» écrivait en 1988 Greti Bürgi dans l'ancien bulletin «Macolin-Maggingen Actuell», après la première rencontre et il en fut ainsi cette année également: joie des retrouvailles, éclats de rire au sujet de certaines anecdotes, devinettes concernant des photos d'alors, innombrables «te souviens-tu?», se replonger dans les souvenirs et toujours s'étonner des changements qui ont donné un nouveau visage au vieux pays. Les fêtes dans l'ancien «Des Alpes», au cours desquelles jeunes et vieux se retrouvaient, les chants en commun dans le Chœur mixte, les pièces de théâtre, mais aussi les discussions politiques au sein de l'Ortsverein, furent les thèmes entamés autour de la longue table au cours du repas. Et la mélancolie au sujet d'un Macolin qui n'est plus ce qu'il était autrefois; cela en particulier pour ceux qui avaient quitté le pays lorsqu'ils étaient jeunes. En font partie Ursula Walther-Allemand, la fille du boulangier, qui a trouvé une nouvelle patrie au Paraguay, et Fritz Bürgi, qui s'est établi en Nouvelle Zélande. Pourtant, il y a aussi tous ceux et celles qui sont restés en Suisse, mais se sont établis bien loin, par exemple aux Grisons ou au Valais. Pour eux aussi, ces ren-



«Treff» 2011:

Maintenir les souvenirs vivants.

contres organisées avec enthousiasme et de bon cœur, représentent une opportunité bienvenue pour renforcer les liens de l'enfance quelque peu affaiblis par les longues séparations et maintenir vivants les bons vieux souvenirs. (fl)

Beatriz Bill ■

Agenda des sociétés

Septembre

1. Groupe des Romandes/Frauenverein: **course des aînés**
10. **Marché paysan**; Place du village, Evilard, 8-16 h
14. Groupe des Romandes: **rencontre**; Baume 1, 19 h 30

Octobre

1. **SUPREM : BAITE JAFFE Klezmer Band**;
Maison communale, 20 h
13. Groupe des Romandes: **rencontre**; Baume 1, 9 h
18. Société Locale Macolin: **Qi-Gong**; OFSPO
29. Groupe des Romandes/Frauenverein:
Marché aux puces; Maison communale

Novembre

10. Groupe des Romandes: **rencontre**; Baume 1, 9 h
16. Groupe des Romandes/Frauenverein: **vente de Noël**;
Maison communale, 13 h 30

Décembre

3. **Téléthon 2011**; Maison communale et alentours
6. Société locale Macolin: **Saint-Nicolas vient chez les enfants de Macolin**
7. Frauenverein/Groupe des Romandes:
Soirée Saint-Nicolas; Maison communale, 19 h

18. Société locale Macolin: **chants de Noël**;
Chapelle Macolin, 17 h

Janvier 2012

29. Chœur Evilard-Macolin: **matinée avec concert** ;
Maison communale, 11 h

Manifestations régulières

- **Chœur Evilard-Macolin: répétitions** chaque mardi à 20 h, Maison communale; rencontre des anciens: chaque premier lundi du mois, 9 h 30; Café «La Lisière»
- **Femmes de Macolin: rencontre** chaque premier mardi du mois au Rest. Fin du monde à 9 h
- **Frauenverein: café rencontre** chaque dernier mardi du mois, Café «La Lisière»
- **Judo pour enfants**: jeudi de 16-18 h, OSPO pavillon des sports de combat
- **Seniors de Macolin: rencontre** chaque mercredi à 9 h au Rest. Fin du Monde
- **Unihockey pour le plaisir**: chaque mercredi à 19 h 45, salle de gymnastique Evilard

Pour réserver des locaux communaux: Pierre-Yves Grindat;
fax: 032 329 91 01; mail: grindat@evilard.ch

Sociétés et institutions

Frauenverein

Sortie annuelle du Frauenverein Leubringen

Quelle belle journée! Les 22 dames étaient très reconnaissantes à Saint Pierre. Elles jouissaient du beau temps, de la super compagnie et du voyage en train et par bateau pour arriver à Oberhofen sur le lac de Thoune. Après un repas délicieux au restaurant Ländte, chacune profitait de pouvoir faire ce qu'elle avait envie, soit visiter le château, se promener au parc pour admirer les fleurs et les merveilleux arbres ombrageant ou même des deux. Le retour se faisait dans la bonne humeur, mais – malheureusement – pas de chansons pour nous de Polo Hofer, que nous avons rencontré sur le bateau.



■ Arrêt et café à Thoune.

Assemblée générale 2011

C'est accompagnée par *Leonie Liechti* (flûte de Pan) et son mari *Hans-Jürg* (chant) que l'assemblée générale 2011 se déroulait. Ont été approuvés premièrement l'ordre du jour, le PV de la dernière assemblée et – avec nos remerciements à la caissière *Erna Hofer* – les comptes 2010. Décharge pour le comité a été donné après la présentation du rapport de révision. De nouveau une somme considérable peut être virée à quelques institutions à but non lucratif des environs. La cotisation annuelle sera augmentée dès 2012 à Fr. 20.–. Le programme 2011 se pré-

sente comme les années précédentes, et va comme l'année 2010 être complété par des excursions ou autres manifestations. *Heide Cueni* recevait un chaleureux applaudissement pour sa rétrospective 2010 et pour la rédaction soignée et correcte de nombreux procès-verbaux.

En tant que membres du comité sont réélues pour deux ans *Wally Brüscheiler*, *Beatrice Hirsig*, *Erna Hofer* et *Vreni Wälti*. *Cornelia Dörfler* remplace *Beatrice Bill* comme vérificatrice des comptes. Toutes les élections sont approuvées à l'unanimité

et avec un grand merci. Nous remercions également et de tout cœur les membres du comité, toutes celles qui reprennent une tâche et surtout le Groupe des Romandes pour l'amicale collaboration.

D'autres mélodies du couple *Liechti* ainsi qu'une histoire drôle lue par *Heide Cueni* nous menaient au délicieux repas, préparé, comme d'habitude, par *Vreni Wälti*. La soirée se terminait de façon très conviviale.

Beatrice Hirsig,
membre du comité ■

Groupe des Romandes

RALLYE 2011

En 1993, notre amie *Denise Lécureux* et sa famille ont organisé, pour notre plus grand plaisir, un rallye annuel. Cette «compétition» amicale, ouverte non seulement à nos membres mais aussi à leur famille et à leurs amis, rencontre, au fil des ans, toujours plus de succès. Après dix-sept ans d'imagination et d'organisation sans faille, Denise nous fait part de sa décision de ne plus continuer. Oh! Stupeur et déception parmi nous. Finies les ballades, les surprises, les découvertes toujours aussi belles... Finies les parties de rire au récit des malchanceux qui se sont perdus!

Personne pour reprendre le flambeau? Non, oui? Mais oui, un couple courageux se dévoue. C'est *Verena Chiari* et son mari *André* qui désormais nous promèneront par



Verena et André Chiari.



Denise et Bernard Lécureux.

monts et par vaux. C'est ainsi qu'en 2010 déjà, André, secondé par Denise, nous emmène par les Juras bernois et neuchâtelois jusqu'au Chapeau de Napoléon.

Cette année, c'est le Val Terbi qui nous voit arriver sous la houlette de Verena et André. Cette magnifique vallée jurassienne pas assez connue par les Romands nous accueille sous le soleil et dans la verdure. Un repas convivial et chaleureux nous réunit pour finir cette course dans la bonne humeur et l'amitié. Malgré un retour sous la pluie, nous garderons de cette journée un souvenir lumineux.

Nous tenons à remercier chaleureusement et affectueusement Denise, Bernard et Florence pour leur inventivité et leur dévouement tout au long de ces années.

Bienvenue et bon courage à Verena et André. Ne changez rien, vos débuts sont plus que prometteurs. Merci et à l'année prochaine. Amicalement à vous tous.

Pour le Groupe des Romandes:
Marceline Fiaux ■

Groupe des Romandes



Marché aux puces 2011

N'oubliez pas notre grand marché aux puces qui aura lieu le samedi **29 octobre 2011**, à la Maison communale d'Evilard, **de 9h à 16h**.

Venez nombreux, nous nous réjouissons de vous y rencontrer et nos amies du Frauenverein se feront un plaisir de vous restaurer à la cafétéria.

Informations municipales:

www.evillard.ch ou
www.macolin.ch

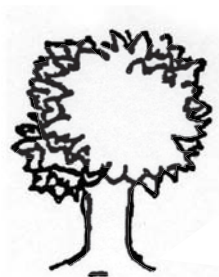


FEHR IMMOBILIE

ch. des Britanières 30, 2533 Evilard

Tel. 032 323 00 28, www.fehr-immobilien.ch

Nous savons comment!



Café La Lisière

Ouvert tous les jours de 8 à 17 h

- Choix de pâtisseries et glaces
- Coin et place de jeux pour les petits

